

1 – ATTRIBUTION DU MARCHE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DE L'ÉGLISE.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, attribue aux architectes AUBIN Nathalie et BAGUET Jérôme, la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de l'église pour un montant HT de 21 168 €.

2 – CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'agent de maîtrise à temps non complet 28/35ème à compter du 1^{er} avril 2018.

3 – TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte le tableau des effectifs du personnel au 1^{er} janvier 2018.

4 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX COMMUNAUX.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve la convention de mise à disposition des locaux communaux auprès des associations et autorise Monsieur le Maire à la signer.

5 – CONSTITUTION D'UNE COMMISSION DE TRAVAIL « DOSSIER EOLIEN ».

Jean GORIOUX et Alain GRASSET se retirent.

Le Conseil Municipal décide de constituer une commission de travail « dossier éolien », composée de : Vincent PERRIER, Jean-Michel JOURDAIN, Mathilde HARBELOT, Karine GAUDINEAU et Mayder FACIONE.

Affiché le 09 Janvier 2018

Le Maire,
Jean GORIOUX

